



## Comité d'Intérêt Local des Mouissèques et environs

11, Place des Mouissèques 83500 La Seyne sur mer

Courriel : [cilmouisseques83@gmail.com](mailto:cilmouisseques83@gmail.com)

Site internet : [www.cilmouisseques.com](http://www.cilmouisseques.com)

# PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mars 2016

L'an deux mille seize, le dix-neuf mars à 15 heures, les adhérents du Comité d'Intérêt Local des Mouissèques et environs (appelé « CIL » ci-après) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au foyer Jean Bartolini situé 78 allées Pratali à La Seyne sur mer, sur convocation régulière conformément aux statuts.

L'émargement des feuilles de présence, la mise à jour des cartes d'adhérents et l'encaissement des cotisations sont effectués par Madame Martine MARCHETTI, Madame Christine TOURNEUR et Madame Eveline BOSQUET.

Il résulte que sont présents 65 adhérents.

La Présidente du CIL, Madame Andrée PATIES ouvre la séance à 15 heures.

Elle remercie les anciens adhérents pour leur fidélité et leur confiance renouvelée, ainsi que les nouveaux et futurs adhérents pour l'intérêt qu'ils portent au CIL.

Elle remercie Monsieur Le Maire et les élus municipaux présents et les représentants des services de la Mairie, dont

- Madame Denise REVERDITO, Adjointe à l'urbanisme
- Monsieur Jean-Luc BRUNO, Adjoint du quartier Centre et Est
- Madame Cécile JOURDA, Conseillère Municipale chargée de la propreté urbaine
- Madame Marie VIAZZI chargée du suivi des comités des usagers et des CILs
- Monsieur PACARIN, Directeur Général des Services Techniques
- Madame Marianne POTHON du service Allo La Seyne
- Messieurs Patrick DUCHEIX et Jean-Paul RENART de la Police Municipale
- Les conseillers municipaux, les adjoints des autres quartiers et les représentants présents des divers CILs de La Seyne.

# 1 - RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

En préambule, la Présidente rappelle que le CIL est une association relevant de la loi 1901 qui a pour vocation première d'être l'interface entre les habitants du quartier et la mairie, au travers des remontées des adhérents et que ce rôle est pris très au sérieux par les membres du bureau, tous bénévoles.

Elle assure que l'année 2015 a été riche en travail, au sein du CIL, du Conseil du quartier Centre-Est et des différentes commissions mises en place par la municipalité au titre de la démocratie participative.

Elle annonce qu'en 2016 les membres du bureau du CIL vont continuer à participer activement :

- à la nouvelle révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- à la révision, très importante aussi du Plan de Déplacement Urbain (PDU) qui s'inscrit dans le projet global de déplacement au sein de l'agglomération TPM.
- au comité des usagers de déplacement
- au comité transport collectif
- au comité des usagers de l'eau
- au comité Lien Social et Cadre de vie

Elle explique que le travail d'un CIL ne paraît pas toujours évident, que c'est un travail de longue haleine. Souvent critique et toujours demandeur le CIL des Mouissèques se veut réfléchi et raisonnable face à la situation difficile dans laquelle se trouve notre ville.

Elle rappelle que le CIL continue à participer aux travaux du Collectif qui est à l'origine de l'élaboration de la charte de qualité de vie dans les quartiers.

Elle souligne les nouveautés de 2015:

- le partenariat établi à l'initiative du CIL avec l'association des commerçants Seynois au travers de l'action "In Vino La Seyne" qui a notamment permis aux commerçants du centre ville et ceux du secteur du CIL de se rencontrer afin de commencer à tisser ce lien indispensable entre le Centre Ancien et notre quartier paraissant devenir la vitrine de notre ville.
- la mise à disposition par la municipalité d'un local au square Malsert avec:
  - la création de nouvelles activités les jeudis et vendredis en parallèle à celles du mardi après-midi au Cercle des Travailleurs,
  - les permanences d'accueil des adhérents le 1er jeudi du mois de 17h30 à 18h30,
  - les rencontres trimestrielles (vœux, beaujolais...).

Elle annonce que cette année, la « fameuse » fête du quartier des Mouissèques aura lieu le samedi 21 mai 2016 avec le vide grenier, la kermesse qui revient pour les plus jeunes, des jeux de boules, une exposition d'art créatif avec la participation des Foyers Municipaux Bartolini et Croizat ainsi que l'association Plurielles 83, un spectacle de grande qualité, côté restauration un super Aioli, et, pour terminer la journée en beauté le tirage de la tombola, le traditionnel apéritif garni offert par la municipalité qui, rappelle-t-elle, met à disposition du CIL toute la logistique indispensable à cet événement.

Elle en profite pour remercier d'avance le personnel du service événementiel et de la cuisine centrale pour leur efficacité et leur enthousiasme.

Avant de passer aux chiffres, La Présidente tient à dire quelques mots sur l'ouverture du Casino JOA il y a quelques semaines après bien des tribulations. Elle souhaite au nom du CIL un franc succès à cette belle entreprise qui l'espère-t-elle sera l'évènement déclencheur de tous les projets de notre quartier à commencer par l'aménagement tant attendu du bâtiment CPM.

La Présidente demande à l'assemblée d'approuver l'activité du CIL pour l'année 2015

**Décision : Les adhérents approuvent et ratifient à l'unanimité l'activité du CIL**

La Présidente passe ensuite la parole à Madame Cécile BODARD, trésorière du CIL des Mouissèques;

## **2 - RAPPORT DU TRESORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2015**

Le total des **recettes** de l'exercice 2015 s'élèvent à **4 094 €**, à savoir :

|   |                |
|---|----------------|
| Cotisations des membres                     | <b>3 700 €</b> |
| - Intérêts bancaires sur livret :           | <b>99 €</b>    |
| - Subvention reçue de TPM :                 | <b>0 €</b>     |
| - Subvention reçue de la Mairie de la Seyne | <b>295 €</b>   |

Il convient également de relever qu'en plus de sa subvention en espèces, la Mairie de la Seyne sur Mer nous a aidé, notamment par la mise à disposition gratuite de matériel pour nos manifestations, y compris le personnel nécessaire pour monter et démonter les installations, par la prise en charge des affiches et autres imprimés, etc..

Les **dépenses** quant à elles se sont élevées à **6 799€** au total, soit :

|  |                |
|--|----------------|
| - Frais administratifs et de fonctionnement, frais postaux, imprimés, photocopies, consommables informatiques, primes d'assurance, frais de banque, achats de petit matériel pour les manifestations, l'informatique et les autres achats: | <b>2 555 €</b> |
| - Manifestations, notamment apéritif de l'Assemblée Générale, fêtes, beaujolais nouveau, etc. :  | <b>1 744 €</b> |
| - Provisions pour aménagement nouveau local  | <b>2 500 €</b> |

L'exercice 2015 a permis de dégager une perte de **2 705 €** .

Pour terminer, Madame Cécile BODARD précise que les comptes détaillés de l'exercice 2015 sont à disposition sur simple demande.

La Présidente demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2015 présentés et de donner quitus au trésorier du CIL

**Résolutions : Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale :**

- approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2015 du CIL
- donne à l'unanimité quitus à son trésorier sur les comptes de l'exercice 2015

### **3 - BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2016 ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Afin de pouvoir fonctionner convenablement et de suivre l'expansion de notre quartier, les **dépenses budgétées** pour l'année 2016 s'élèvent à **5 400 €**, soit :

- Frais administratifs et investissements, notamment bulletin d'information, frais postaux, imprimés, photocopies, consommables pour l'informatique, site Internet, primes d'assurance, frais bancaires, divers achats de matériel pour les manifestations, en informatique et matériel de bureau, mobilier etc. : **3 000 €**
- Manifestations, notamment frais d'Assemblée Générale, fête des Mouissèques, beaujolais nouveau et autres manifestations : **2 400 €**

Les **recettes prévues** s'élèvent à **4 100 €**

Il en résulte un **déficit budgété** de **1 300 €** pour l'exercice 2016

Vu l'importance des charges prévisibles pour l'année 2016, de la nécessité du CIL de participer à l'animation du quartier et de suivre l'évolution du développement important de notre quartier, une aide financière supplémentaire s'avère indispensable au bon fonctionnement de notre association.

Dès lors il paraît donc souhaitable que, comme ces dernières années, des demandes de subventions de **1 300 €** soient déposées, soit **1 000 €** auprès de TPM et **300 €** auprès de la Mairie de la Seyne-sur-Mer.

La Présidente demande à l'assemblée d'approuver le budget 2016 et la demande de subvention à TPM et à la Mairie de la Seyne sur Mer

**Résolutions : Après en avoir délibéré, l'assemblée générale :**

- approuve à l'unanimité le budget de l'année 2016, prévoyant des dépenses pour un montant global de **5 400 €**,
- décide de demander une subvention de **1 300 €** au Conseil Départemental du Var et à la Mairie de la Seyne sur Mer, et ce afin de donner au CIL les moyens de poursuivre harmonieusement son activité.

### **4 RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La Présidente indique qu'il y a lieu cette année de procéder au renouvellement du Conseil d'Administration et fait part des candidatures suivantes :

- Madame Andrée PATIES
- Monsieur Gilbert BRESSAN
- Monsieur Michel BIANCONI
- Madame Marie France BLONDEAU
- Madame Cécile BODARD
- Monsieur Christian BODARD
- Madame Eveline BOSQUET
- Monsieur Eric BOUCHE
- Madame Catherine BOUREAU
- Monsieur Michel FIOL
- Monsieur Michel GEROME
- Monsieur Bernard HILKEN
- Madame Michelle GUILHON
- Madame Martine MARCHETTI
- Monsieur Emile MUR
- Monsieur André PICCIONE
- Madame Christine TOURNEUR

Suite au vote, leur candidature est validée à l'unanimité.

## 5 QUESTIONS AUX ELUS

### 1 Avenue Esprit Armando

#### 1.1- Problème de stationnement

**Question** : Il manque des places de parking et les véhicules sont garés sur la piste cyclable, dans l'impasse PES , ou à la sortie du chemin Fort Napoléon Est-il possible d'étudier la possibilité d'une convention avec la CNIM pour créer des places de stationnement sur le terrain inoccupé ?

**Réponse** : Le stationnement sur la piste cyclable est verbalisé régulièrement : la police municipale a dressé 58 contraventions depuis le début de l'année 2016. En revanche elle ne peut pas intervenir dans l'impasse PES qui est une voie privée, mais elle le fait au débouché des voies privées où les véhicules mal garés sont verbalisés.

La CNIM a refusé catégoriquement de réserver un emplacement pour un parking.

#### 1.2- Rénovation des adductions d'eau potable

**Question :** *Le calendrier de rénovation des canalisations d'eau a oublié quelques impasses où certaines canalisations sont en plomb et ont été parfois percées suite au passage des véhicules.*

**Réponse :** Un avenant à la DSP a été lancé. Il faut intégrer dans le nouveau marché ce qui n'a pas été fait ou a été omis. En cas de casse de canalisation sur le réseau en plomb, la SERC remplace systématiquement la canalisation.

### **1.3- Rénovation des adductions d'eau potable**

**Question :** *L'ouverture de la voie en face de l'immeuble Bonaparte prévue en 2017 peut-elle être anticipée ?*

**Réponse :** Un recours a été déposé.

## **2 Les HLM des Mouissèques**

### **2.1- Contexte, insécurité**

**Question :** *Demande de présence policière accrue et plus visible dans le quartier et alentours Les HLM sont désormais une zone de trafic d'autant plus que le secteur est dans l'obscurité. Il y a déjà eu une tentative d'homicide et un début de rixe. Pour l'éclairer et limiter les zones de recoin, pourquoi ne pas abattre les platanes qui sont malades et jamais traités malgré nos demandes ?*

**Réponse :** La police municipale a constaté une recrudescence des vols dans le quartier depuis 15 jours et a accru sa présence en appui avec la police nationale.

En ce qui concerne l'abattage des platanes, il convient d'étudier l'état sanitaire des arbres et les services espaces verts de la ville n'a rien signalé de particulier : ne sont abattus que les arbres vraiment touchés, les autres sont traités. Un adhérent explique que le traitement de ces platanes est demandé chaque année et que rien n'est fait si bien que les résidents des copropriétés voisines subissent une invasion d'insectes. Madame Reverdito va relancer le service.

### **2.2- Destruction des HLM des Mouissèques**

**Question :** *Quid de la destruction des HLM des Mouissèques qui devrait intervenir avant la fin de l'année ?*

**Réponse :** Une locataire se maintenant sans loi malgré de nombreuses propositions de relogement, il est impossible d'envisager une date de destruction. C'est le bailleur social qui perd de l'argent et qui met tout en œuvre pour résoudre le problème.

### **2.3- Propreté, insalubrité**

**Question :** *Une déchetterie sauvage se développe près des HLM avec présence de rats*

**Réponse :** La création d'une brigade anti déchets sauvages est en cours.

## **3 Sécurité**

### 3.1- Les passages piétons du quartier

**Question :** *Est-il possible de refaire les marquages au sol des passages protégés dans le quartier des Mouissèques, de tracer des passages piétons entre les allées centrales des allées Maurice Blanc et de revoir l'implantation de passages piétons inadaptés dans les environs de la résidence Grand Large vers le rond-point Carmille ?*

**Réponse :** Il n'y a pas de planification pour repeindre les passages protégés. Une étude de faisabilité sera effectuée pour créer des passages piétons transversaux dans les allées Maurice Blanc (voir quelles normes doivent être obligatoirement respectées).

### 3.2- Etat de l'avenue Général Carmille

**Question :** *Où en est-on pour le Problème écoulement des eaux à hauteur immeuble La Farandole, la reprise du revêtement défectueux jusqu'à l'entrée du fort Napoléon et la matérialisation de la bande d'arrêt des véhicules en amont du feu tricolore dans le sens descente à la hauteur de l'immeuble le Riviera ?*

**Réponse :** La ville va se rapprocher du responsable de TPM pour demander de traiter cette voie en priorité.

### 3.2- Rambarde de sécurité en haut des allées Maurice Blanc

**Question :** *Mettre en place une barrière de sécurité pour permettre aux piétons d'être en sécurité sur le trottoir et de ne pas risquer de tomber de 50cm de hauteur. Emplacement à l'angle des allées Maurice Blanc et Pierre Fraysse.*

**Réponse :** la rambarde va être remise.

### 3.3- Circulation et stationnement vers le Casino JOA

**Question :** *Le rond-point n'est pas respecté par certains véhicules qui coupent carrément la route pour se rendre au Casino sans respecter le sens giratoire. Stationnement anarchique et dangereux sur les trottoirs le long des grilles du parc de la Navale, à l'extérieur du Casino, dans la rue Henri Barbusse et entre l'Atoll 1 et 2 par des véhicules de personnes se rendant au Casino.*

**Réponse :** Pour le stationnement, des potelets et des jardinières seront installés. Les containers seront déplacés. Il y a des parkings autour de casino (La Navale, celui du casino et celui de l'IPFM). Il est impossible d'élargir l'entrée du parking de l'IPFM sinon les caravanes vont passer. Rue Henri Barbusse la police passe régulièrement et l'amende coûte 135€

### 3.4- Piste cyclable le long du parc de la navale

**Question** : La piste cyclable le long du parc de la navale n'est pas matérialisée, ce qui entraîne des risques d'accidents vélos/piétons.

**Réponse** : Il ne s'agit pas d'une piste cyclable mais d'une voie verte partagée piétons/cyclistes.

#### 4 Propreté

##### 4.1- Entretien de l'Esplanade Marine

**Question** : L'entretien de l'Esplanade Marine (désherbage, nettoyage des cales mises à l'eau et le long du parc) et des toilettes publiques du Parc de la Navale qui sont insalubres et sales.

**Réponse** : Le désherbage s'effectue sans pesticide et il y a à présent des zones où on laisse pousser l'herbe et d'autres zones où on la coupe (contrat de baie). Un saisonnier effectue l'entretien des toilettes. Un agent technique intervient régulièrement sur le parc pour le vandalisme. Les cales devraient être nettoyées.

##### 4.2- Mise en place des canisites

**Question** : Calendrier de mise en place des canisites square Malsert et parc de la Navale et demande d'opérations coups de poing à destination des contrevenants

**Réponse** : Le canisite de Malsert sera installé d'ici l'été. Pour celui du parc de la navale, il n'ra pas de raison d'être puisque les chiens sont interdits dans le parc.

##### 4.3- Collecte du container de vêtements situé à l'entrée de l'esplanade Marine

**Question** : A quelle fréquence est effectuée la collecte de ce container ? Parfois de nombreux vêtements jonchent le sol empêchant l'accès aux autres containers.

**Réponse** : Ces collecteurs ont été installés au fur et à mesure. Avec les espaces qui changent un état des lieux pour les déplacer est en cours.

#### 5 Choix pour le « jardin d'automne »

**Question** : La Mairie devait proposer 3 ou 4 appellations pour le « jardin d'automne » ainsi que 3 ou 4 sculptures afin que le CIL des Mouissèques puisse faire son choix. Où en est-on?

**Réponse** : Le CIL et le conseil du Quartier feront des propositions;

#### 6 l'ESPE (ancien IUFM)

**Question** : Quel est l'avenir de l'ESPE (ancien IUFM) ? Déménagement ?

**Réponse** : Aucun changement n'est prévu. Il y a une réorganisation de l'université et des études internes entre La Seyne, Draguignan et Nice.



## 7 Questions diverses posées par les adhérents

**Question:** *Les gouttières de l'école Malsert coulent toujours sur le trottoir de la rue Fraysse lorsqu'il pleut malgré une réparation relativement récente.*

**Réponse :** la ville note ce signalement

**Question :** *L'impasse Simone, impasse privée devient-elle une voie publique avec les nouvelles constructions et l'aménagement d'un parking d'immeuble?*

**Réponse :** une discussion est en cours avec le constructeur.

**Question :** *L'éclairage public du Red Line : il y a 5 points d'éclairage toujours pas raccordés malgré plusieurs relances.*

**Réponse :** ce sera fait d'ici quelques semaines.

**Question :** *Passage des voitures accru depuis le changement de sens de circulation de l'avenue Armando. Peut-on mettre des ralentisseurs et des miroirs*

**Réponse :** cette question sera étudié par le CIL et le conseil de quartier qui la transmettront ensuite aux services compétents de la mairie

**Question :** **Allée verte longeant la clôture du parc de la navale :** de nombreux arbustes ont disparu laissant des espaces sans plantation très fréquentés par les chiens pour y faire leurs besoins. Quand ces arbustes seront-ils remplacés?

**Réponse :** Madame Reverdito a pris note de cette question.

**Question :** **Quelques palmiers malades du Cours Toussaint Merle ont été coupés.** Est-il envisagé de les remplacer par d'autres arbres (à feuillage persistant de préférence)?

**Réponse :** Madame Reverdito a pris note de cette question.

**LES ATELIERS MECANIQUES :** Le maire présente le projet des ateliers mécaniques pour lequel le permis de construire a été déposé il y a un mois. Une demande de présentation du projet au quartier a été demandée.

**LA GEOTHERMIE :** ce réseau doit être étendu pour être plus rentable. Le maire lance un appel à candidature pour les résidences intéressées. Une étude est en cours et une présentation sera faite aux CILs.

**RAPPELS :**

- de la mairie : il convient de contacter la GPS via « Allo la Seyne » pour signaler les dysfonctionnements et les services techniques en sont systématiquement informés.

- du CIL : La Présidente précise que certaines questions particulières peuvent être abordées au cours des permanences du bureau du CIL tous les premiers jeudis du mois à partir de 17 heures 30 au square Malsert.

Les points non traités ce jour feront l'objet de courriers ou de réunions ad hoc entre les services de la mairie et le CIL.

\*\*\*\*\*

La Présidente lève la séance à 18 heures et invite les participants à un apéritif

**La Présidente**

**le secrétaire**

*Copie :*

*Monsieur le Maire de La Seyne sur mer*